

Une bergerie aménagée dans une ancienne stabulation pour vaches laitières



Les points clés



Le CIIRPO



Avant de transformer une stabulation pour vaches laitières en bergerie, un état des lieux des aménagements existants permet de statuer sur ce qu'il est possible de faire.

Lors d'une installation ou d'une nouvelle orientation de l'exploitation, la solution d'aménager un bâtiment existant est à prendre en compte afin de comparer différentes solutions, notamment au niveau économique. Avant tout projet, il est nécessaire de faire un diagnostic de l'ensemble des bâtiments de l'exploitation pour en estimer les possibilités de reconversion avant de réfléchir à l'aménagement de l'un d'entre eux.



► Première étape : faire un diagnostic de l'existant

La nature des sols (terre battue, béton, présence ou non de caillebotis) et les différences de niveaux (pentes, marches) sont les premiers éléments du diagnostic. En effet, les sols restent les points clés qui conditionnent fortement les possibilités de réaménagement et en déterminent le coût. D'autres postes sont également importants à prendre en compte mais des solutions d'adaptations sont alors plus faciles à trouver (bardages, circuit d'eau...).

Les caillebotis

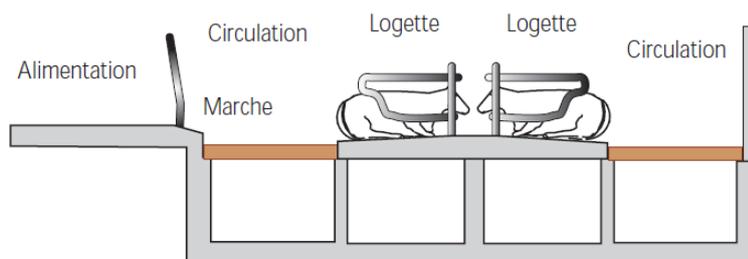
Les caillebotis sont-ils suffisamment résistants pour le passage d'un tracteur et permettre ainsi le curage de futures aires paillées, ou l'aménagement d'un couloir de distribution ?

Si l'éleveur ne s'en souvient plus, la facture donne les indications qui seront utiles au fabricant pour retrouver ces informations.

- **Si les caillebotis sont résistants** | Couler une chape de béton de 10 cm que cette aire soit destinée à la surface paillée ou au couloir d'alimentation.
Compter 20 € le m²
- **Si les caillebotis ne sont pas suffisamment résistants** | Combler la fosse avec du remblai.
Compter 15 € le m³

Schéma 1. Exemple d'une stabulation composée de caillebotis avec 2 rangées de logettes tête à tête susceptible d'être aménagée en bergerie

Source : *les bâtiments des vaches laitières, CA de l'Ouest/Institut de l'Elevage, 2005*



Les marches

Leur hauteur varie de 20 à 40 cm.

- Si la hauteur de la marche ne dépasse pas 20 cm

La laisser en l'état

- Si la hauteur de la marche est de 20 cm rehaussée d'un muret de 20 cm pour retenir le fumier

Casser le muret

Schémas 2 et 3. Une aire de couchage paillée en creux de 40 cm avec muret

Source : réseau des spécialistes Inn'Ovin

Schéma 2 : avant l'aménagement

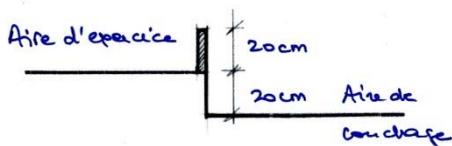
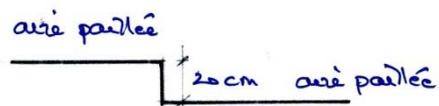


Schéma 3 : après l'aménagement



- Si la hauteur de la marche dépasse 20 cm

Prévoir une table d'alimentation ou deux niveaux d'aire paillée dans la future bergerie

Schémas 4 à 6. Une aire de couchage paillée en creux de 40 cm avec aire de couchage sur caillebotis

Source : réseau des spécialistes Inn'Ovin

Schéma 4 : avant l'aménagement

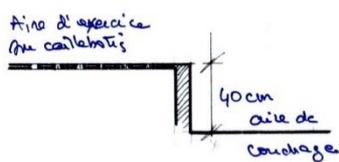


Schéma 5 : après l'aménagement, avec 2 aires paillées

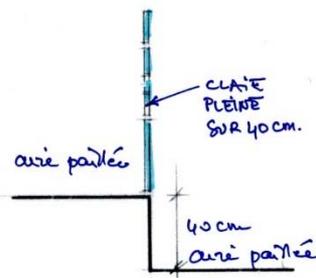
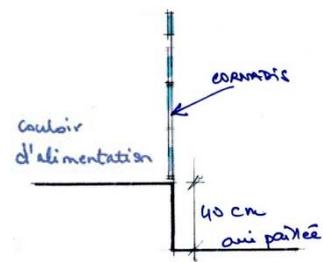


Schéma 6 : après l'aménagement, avec un couloir d'alimentation et une aire paillée



Deux niveaux d'aire paillée ont été créés à partir de la marche de 40 cm.

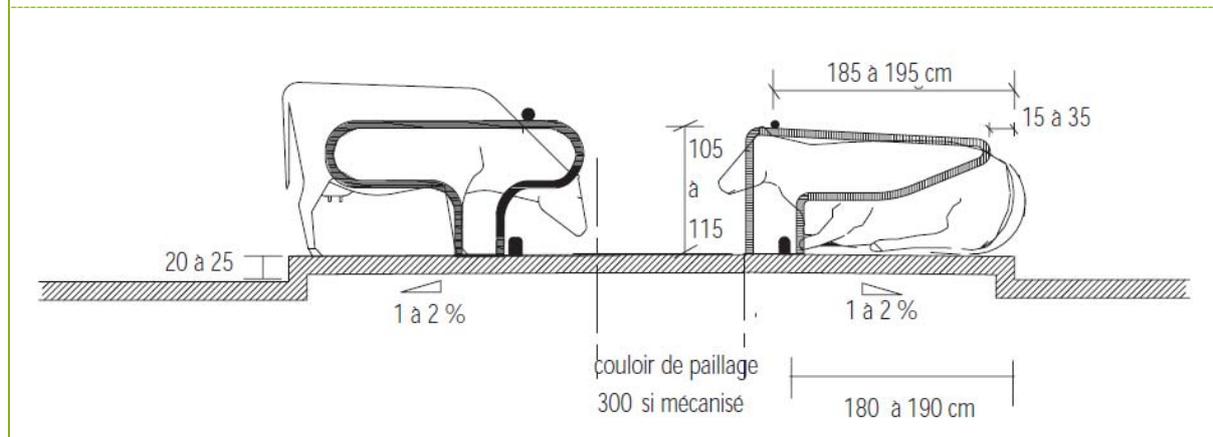
Les pentes

- Si la pente est de l'ordre de 1 à 3% (cas des logettes en général)

La laisser en état

Schéma 7. Exemple d'organisation d'une stabulation avec des logettes en face à face susceptible d'être aménagée en bergerie

Source : les bâtiments des vaches laitières, CA de l'Ouest/Institut de l'Elevage, 2005



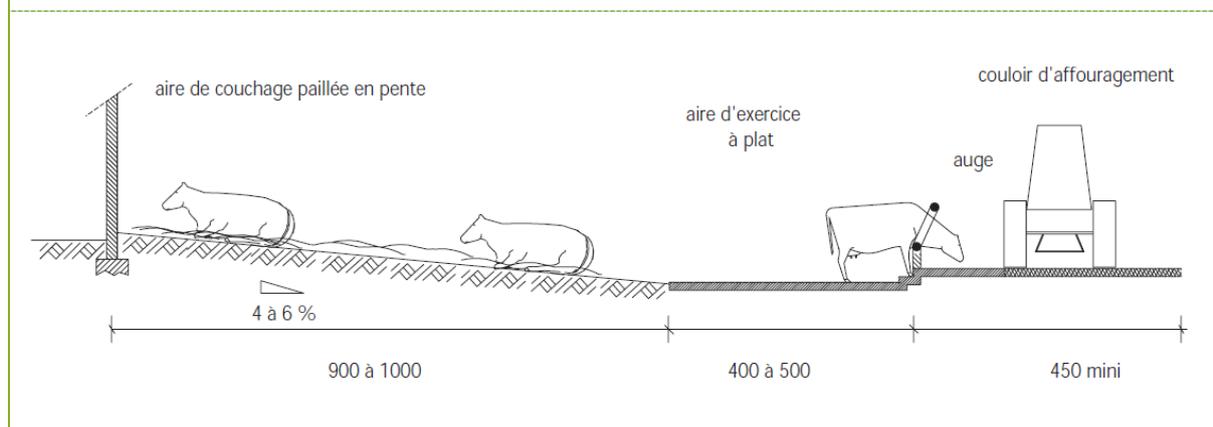
- Si la pente est de l'ordre de 4 à 6% (ancienne pente paillée)

Décaper

Compter alors 2 € le m²

Schéma 8. Exemple de stabulation en pente paillée + aire d'exercice raclée susceptible d'être aménagée en bergerie

Source : les bâtiments des vaches laitières, CA de l'Ouest/Institut de l'Elevage, 2005



Le sol bétonné

Même si ce n'est pas l'idéal pour des ovins, le conserver en l'état. Compte tenu du manque de ressuyage, les quantités de paille utilisées pour la litière sont beaucoup plus importantes que dans le cas d'aires paillées sur terre battue.



Le sol bétonné est conservé en l'état pour les aires paillées, même si ce n'est pas l'idéal pour des ovins.

Les bâtiments bardés sur trois faces

Pour des agnelages d'automne et d'hiver, barder la face ouverte est indispensable pour le bien-être des animaux et les résultats techniques. Pensez alors à préserver des entrées et sorties d'air pour une bonne ventilation du bâtiment.

- Si la face à barder est le long d'un couloir de circulation

Prévoir un bardage en planches.

Compter 20 € le m² en auto-construction ou de 30 à 40 € par entreprise.

Il est également possible d'installer un filet brise vent.

Compter alors 30 à 35 € le m² posé.

- Si la face à barder est le long d'une airée paillée

Prévoir 1,5 m de parpaings (25 € le m² en auto construction et

55 € le m² par entreprise) et du bardage en planches ajourées

(20 € le m² en auto construction ou de 30 à 40 € par entreprise).

La fosse à lisier ou la fumière

Les laisser en l'état. La fumière peut être utilisée pour stocker du matériel d'élevage.

Les pignons ou les longs pans

S'ils sont réalisés en béton banché, la possibilité de créer des ouvertures est limitée.

Le circuit d'eau et les abreuvoirs

Compter 10 € le m linéaire s'il faut refaire le circuit d'eau et environ 35 € par abreuvoir (à poussoir et non chauffant).

► Seconde étape : proposer des aménagements adaptés aux ovins

Pour réaliser un plan d'aménagement, le nombre de brebis à loger et l'organisation des lots sont bien sûr à relever. D'autre part, le matériel de distribution des aliments et utilisé pour le paillage seront nécessairement ceux présents sur l'exploitation, à savoir un bol mélangeur ou une dessileuse et une pailleuse dans la plupart des cas.

Tableau 1. Largeur minimum des parcs

Source : réseau des spécialistes Inn'Ovin

Catégorie d'animaux	Profondeur minimum d'aire paillée
Brebis en fin de gestation et lactation avec les cases d'agnelage	6 m
Brebis en fin de gestation et lactation sans les cases d'agnelage	5 m
Brebis à l'entretien	4 m
Agneaux à volonté	4 m
Agnelles de renouvellement	4 m

Tableau 2. Largeur des couloirs

Source : réseau des spécialistes Inn'Ovin

Type de matériel	Largeur de couloir
Bol ou dessileuse	4,5 à 5 m
Pailleuse	4 m

Aménager coûte que coûte ?

Malgré les compromis, l'aménagement d'une ancienne stabulation pour vaches laitières n'est pas toujours possible. Parfois, il est plus facile de transformer le hangar à fourrage (attention toutefois au volume par rapport à la température dans le bâtiment). Enfin, il est important de calculer le coût total des aménagements tout en se renseignant sur les aides PCAE (variables selon les régions) sachant que le coût d'une bergerie neuve est de l'ordre de 150 € le m².

Un exemple d'aménagement d'une aire d'exercice pour vaches laitières en bergerie

Il est proposé les aménagements suivants :

- L'ancien couloir d'affouragement de 4 m sera transformé en aire paillée
- L'ancienne aire de couchage paillée de 9,5 m sera conservée et réorganisée en deux zones : une aire paillée de 8 m (qu'il est possible de séparer en deux) et un couloir latéral de 1,5 m de large pour circuler et alimenter les cases d'agnelage (couloir bétonné et surélevé).
- L'ancienne aire d'exercice sera transformée en couloir d'affouragement de 4,5 m de large, qui sera surélevé de 40 cm (remblai + dalle béton).
- La façade ouverte sera bardée (muret sur 1,5 m de haut + bardage ajouré en partie haute pour préserver la ventilation et l'éclairage naturel).
- Des accès seront créés en pignons pour desservir le couloir central d'affouragement et le couloir latéral de circulation / distribution / surveillance.

Un bâtiment de 60 m de long peut ainsi loger 360 brebis allaitantes ou 250 brebis avec les agneaux sevrés et les agnelles.

Le coût indicatif de cet aménagement est de 38 000 € HT soit 105 € par brebis logée et 35 € le m² (source : Cialyn 2016). L'ensemble de l'aménagement intérieur est réalisé avec des cornadis et des claies en bois.

Schéma 9. A partir d'une stabulation pour des vaches laitières (croquis du bas), il est possible d'aménager une bergerie fonctionnelle

Source : réseau des spécialistes Inn'Ovin

